

à leur entrée dans le royaume. On n'obtint qu'au plus haut prix la liberté d'exporter des grains ou des vins. Le gouvernement ordonna qu'une partie des meilleurs vignobles serait arrachée. Pour comble de folie ou de tyrannie, Henri III déclara solennellement qu'aucun de ses sujets n'avait le droit de travailler sans son aveu; et il obligea les maîtres et les apprentis, les marchands et les artisans à en acheter la permission aux conditions qu'il lui plut d'y mettre.

Henri IV, devenu enfin paisible possesseur d'un trône qui lui avait coûté tant de travaux et tant de sang, travailla sans relâche, avec son ministre Sully, à retirer la France de ses ruines. Ils agrandirent et embellirent Paris. Ils réparèrent les maisons royales; ils bâtirent la galerie du Louvre, et y logèrent les meilleurs artistes, qu'ils encourageaient par leurs regards et par leurs bienfaits. Ils creusèrent le canal qui joint la Seine à la Loire. Ils introduisirent la culture du mûrier, dont le produit avait jusqu'alors enrichi exclusivement l'Espagne et l'Italie. Ils déroberent à Venise l'art de fondre et de polir les glaces. Ils établirent à Lyon des étoffes mêlées de soie, d'or et d'argent, qui ne tardèrent pas à devenir les premières, presque les seules de l'Europe. Ils créèrent des manufactures de tapisserie, qui surpassèrent tout ce qu'on connaissait de plus beau en ce genre. Et, ce qui est plus important encore, ils réprimèrent l'avidité des financiers; ils

mirent de l'économie dans les dépenses; ils payèrent les dettes de l'état; ils encouragèrent l'exportation des denrées; ils soulagèrent les campagnes, et assurèrent à tous les citoyens la jouissance tranquille de leur fortune. Que de biens l'état pouvait se promettre des soins réunis de ces deux grands hommes, si le monarque n'eût été assassiné, et si le serviteur n'eût été proscrit après la fin tragique de son maître!

Malheureusement les restaurateurs de la France ne laissèrent point de successeurs. Après eux le royaume fut gouverné par Richelieu et par Mazarin, livrés tous deux aux traitans; occupés, l'un de sa domination et de sa vengeance; l'autre, d'intrigues et de brigandages.

Aucun des souverains de cette belle monarchie n'avait pensé sérieusement aux avantages que pouvait procurer le commerce des Indes; et l'éclat qu'il donnait aux autres nations n'avait pas réveillé l'émulation des Français. Ils consumaient plus de productions orientales que les autres peuples; ils étaient aussi favorablement situés pour les aller chercher à leur source, et ils se bornaient à payer à l'activité étrangère une industrie qu'il ne tenait qu'à eux de partager.

Cependant quelques marchands de Rouen avaient, dès 1503, expédié un faible bâtiment pour ces régions lointaines: Gonnevillle, qui le commandait, fut accueilli au Cap de Bonne-Espérance par une tempête qui le jeta sur une terre

II.
Premiers
voyages des
Français aux
Indes.

inconnue, qu'il nomma Inde méridionale. Cette découverte, qui pouvait devenir une source de gloire et de fortune, n'eut aucune suite. On ne donna pas plus d'attention aux édits du gouvernement qui, en 1537 et en 1578, exhortèrent les peuples aux voyages de long cours. Le ministère était alors trop haï et trop décrié pour que ses lumières ou ses promesses pussent inspirer la moindre confiance.

En 1601, une société, formée en Bretagne, fit partir deux navires pour prendre part, s'il était possible, aux richesses de l'Orient. Pyrard, qui était embarqué sur l'un des deux, arriva aux Maldives, et ne revit sa patrie qu'après dix ans d'une navigation malheureuse.

Gérard le Roy, qui avait fait plusieurs voyages dans les mers d'Asie sur des vaisseaux hollandais, offrit ce qu'il avait acquis d'expérience à quelques négocians qu'il savait disposés à se réunir pour le commerce des Indes. Un privilège leur fut accordé en 1604; mais les fonds manquèrent. Sept ans après, Gérard réussit à former une nouvelle association, dont l'inaction fut la même que celle de la première, et pour la même cause. Enfin l'infatigable Flamand vint à bout de créer, en 1615, une troisième compagnie, qui, jointe à la seconde, se trouva en état de faire partir l'année suivante pour l'île de Java deux très-bons navires pourvus de tout ce qui était nécessaire pour remplir l'objet qu'on se proposait.

Les bâtimens arrivèrent très-heureusement à leur destination. Le bonheur ne les abandonna pas dans leurs ventes et dans leurs achats. Satisfaits de leurs voyages, ils se disposaient gaîment à leur retour, lorsque la jalousie, qui ne dort jamais, vint détruire leurs espérances. Le chef du comptoir hollandais ordonna aux sujets de la république embarqués sur ces navires de les quitter sans délai. Cet ordre, qui privait les Français de la moitié de leurs équipages, les réduisit à vendre à vil prix un de leurs navires, et à entasser dans l'autre, le moins mal qu'il leur fut possible, la majeure partie de leurs marchandises.

Comme, malgré un désastreux événement qui ne devait pas se répéter, l'expédition avait été sans perte, on fit partir de Honfleur, le 2 octobre 1619, deux vaisseaux de quatre cents et de quatre cent cinquante tonneaux, et un aviso de soixante-quinze. Leur destination était pour Sumatra, et ils formèrent à Achem deux des plus belles cargaisons de poivre qui fussent jamais sorties de ce port, alors fort célèbre. Malheureusement un des deux gros navires se perdit sur la côte de Java, ou, comme le bruit s'en répandit, fut coulé à fond, avec ceux qui le montaient, par les Hollandais; et l'autre, commandé par l'intrépide, par le vertueux Beaulieu, entra au Havre-de-Grâce le 1^{er} décembre de l'an 1620.

Alors changèrent les projets du monopole. On lui avait donné une haute idée de l'île de Mada-

gascar. Il jugea convenable d'y former un grand établissement, dans la persuasion que ce serait un moyen infaillible d'assurer le succès de ses premières vues. Vaines espérances. Vingt ans s'écoulèrent sans qu'il eût été expédié un seul bâtiment aux Indes, sans même que la colonie qui devait frayer un si facile chemin au riche commerce de ces contrées eût réellement acquis un commencement d'existence.

L'association était ruinée pour avoir aveuglément adopté et opiniâtrément suivi un plan détestable. Celle qui, en 1642, la remplaça ne se montra pas plus sage. Jamais son pavillon ne flotta sur les mers d'Asie, et toute son action se borna encore à Madagascar. Avec d'énormes dépenses elle réussit à y élever quatre ou cinq bourgades situées sur la côte, construites de planches, couvertes de feuilles, entourées de pieux, et décorées du nom imposant de forts, parce qu'on y voyait quelques canons. Ces misérables huttes avaient pour défenseurs une centaine de brigands, dont les cruautés et les rapines augmentaient chaque jour la haine vouée à leur nation. Quelques districts abandonnés par les naturels du pays, quelques cantons plus étendus, que la violence forçait à un tribut en denrées, c'était tout ce qu'avaient produit vingt ans de travaux et de profusions.

Le maréchal de La Meilleraie, auquel tous les moyens de fortune étaient égaux, et qui se croyait

homme d'état, voulut, en 1654 suivre, pour son utilité particulière, une entreprise qui ne lui paraissait avoir échoué que par la sottise ou par la folie de ceux qui l'avaient jusqu'alors conduite. Il expédia deux ou trois navires pour Madagascar; mais avec si peu de succès, qu'à sa mort tout ce qui lui appartenait dans la colonie ne fut vendu que vingt mille francs.

Enfin Colbert entreprit, en 1664, de donner le commerce des Indes à la France. Cette liaison avec l'Asie présentait de grands inconvénients. Elle ne pouvait guère procurer que des objets de luxe; elle retardait le progrès des arts qu'on travaillait à établir si heureusement; elle ne procurait que peu de débouchés aux denrées, aux manufactures nationales; elle devait occasionner une grande exportation de métaux. Des considérations de cette importance étaient bien propres à faire balancer un administrateur dont les travaux n'avaient pour but que d'étendre l'industrie, que de multiplier les richesses du royaume. Mais, à l'exemple des autres peuples de l'Europe, les Français montraient un goût décidé pour les superfluités de l'Orient. On pensa qu'il serait plus utile, plus honorable même de les aller chercher à travers un océan immense que de les recevoir de ses rivaux, peut-être de ses ennemis.

La manière de fournir cette carrière était toute tracée. Il était alors si généralement reçu qu'un privilège exclusif pouvait seul conduire des opé-

III.
On établit en France une compagnie pour les Indes. Encouragemens accordés à cette société.

rations si délicates et si compliquées, que le spéculateur le plus hardi ne se serait pas permis un doute. Il fut donc créé une compagnie avec tous les privilèges dont jouissaient celles de Hollande et d'Angleterre. On alla même plus loin. Colbert, considérant qu'il y a naturellement pour les grandes entreprises de commerce une confiance dans les républiques qui ne se trouve pas dans les monarchies, eut recours à tous les expédiens propres à la faire naître.

Le privilège exclusif fut accordé pour cinquante ans, afin que la compagnie fût enhardie à former de grands établissemens dont elle aurait le temps de recueillir le fruit.

Tous les étrangers qui y prendraient un intérêt de vingt mille livres devenaient régnicoles sans avoir besoin de se faire naturaliser.

Au même prix, les officiers, à quelques corps qu'ils fussent attachés, étaient dispensés de résidence, sans rien perdre des droits et des gages de leurs places.

Ce qui devait servir à la construction, à l'armement, à l'avitaillement des vaisseaux, était déchargé de tous les droits d'entrée et de sortie, ainsi que des droits de l'amirauté.

L'état s'obligeait à payer cinquante francs par tonneau des marchandises qu'on porterait de France aux Indes, et soixante-quinze livres pour chaque tonneau qu'on en rapporterait.

On s'engageait à soutenir les établissemens de

la compagnie par la force des armes, à escorter ses convois et ses retours par des escadres aussi nombreuses que les circonstances l'exigeraient.

La passion dominante de la nation fut intéressée à cet établissement. On promit des honneurs et des titres héréditaires à tous ceux qui se distingueraient au service de la compagnie.

Les fonds de la nouvelle société devaient être de quinze millions, somme à peu près égale à ce que nous appelons aujourd'hui trente millions. Comme l'argent n'était pas alors fort abondant, et que les idées de la nation n'étaient pas encore tournées vers les grandes opérations de commerce, le gouvernement s'engagea à prêter le cinquième de ce capital sans intérêt pendant dix ans. Les grands, les magistrats, les citoyens de tous les ordres, furent invités à prendre part au reste. La nation, jalouse de plaire à son prince, qui ne l'avait pas encore écrasée du poids de sa fausse grandeur, s'y porta avec un empressement extrême.

Madagascar fut encore destiné à être le berceau de la nouvelle association. Les malheurs répétés qu'on y avait éprouvés n'empêchèrent pas de penser que c'était la meilleure base pour le vaste édifice qu'on travaillait à élever. Pour juger sainement de ces vues, il faut prendre de cette île célèbre la connaissance la plus approfondie qu'il sera possible.

Madagascar, séparé du continent de l'Afrique ^{IV.} Les Français